

HONORAIRES D'AGENCE

(A compter du 01/01/2020)

GESTION LOCATIVE

Honoraires de gestion (sur loyers et charges)

Appartement ou Maison	7 % HT soit 8,40 % TTC
Monopropriété	9 % HT soit 10,80 % TTC
Garantie Loyers Impayés	2,54 % TTC (contrat groupe INSURED Services)

HONORAIRES DE LOCATION

Logement d'habitation

1 loyer Hors Charges TTC pour le locataire
1 loyer Hors Charges TTC pour le propriétaire

Dans le limite du barème ci-dessous

	Locataire	Propriétaire
Visites Rédaction du bail Etablissement du dossier	Plafond maximum 8 € TTC / m ²	Plafond maximum 8 € TTC / m ²
Réalisation de l'état des lieux d'entrée	Plafond maximum 3 € TTC / m ²	Plafond maximum 3 € TTC / m ²

Garage et emplacement de parking

Forfait 200 € TTC

Professionnel - Commercial

20 % du loyer annuel TTC (hors charges)

TRANSACTIONS

Honoraires de transaction TTC à la charge de l'acquéreur ou du vendeur

7 % TTC sur les prix de vente entre 0 et 200 000 € (minimum 5 000 €)
6 % TTC sur les prix de vente entre 200 001 et 400 000 €
5 % TTC sur les prix de vente au-dessus de 400 001 €

Terrains à bâtir : 8 % TTC sur le prix de vente

ESTIMATION DE BIEN

Tarifification selon prestation